

# PLAN D'ACCUEIL

## ECOLE MATERNELLE DE VENERQUE

### À partir du MARDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2020

Pour cette nouvelle rentrée, l'école maternelle de Venerque appliquera les modalités suivantes :

Hormis pour les petites sections qui pratiquent la rentrée échelonnée selon le planning déjà établi, tous les enfants de l'école rentreront le **mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020** Cette ouverture est conditionnée par la mise en application du **PROTOCOLE SANITAIRE** par les équipes mairie et enseignants, détails consultables sur le lien indiqué par ailleurs.

**Suite au décret préfectoral du 27/08/2020, le port du masque est OBLIGATOIRE dans un rayon de 30m autour des écoles entre 7h et 22h.**

**“Les parents jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants à l'école”** et nous comptons sur votre collaboration pour :

- expliquer en détail les gestes barrières à vos enfants

se laver les mains  
très régulièrement



tousser ou  
éternuer dans  
son coude



utiliser un  
mouchoir à  
usage unique



garder ses  
distances avec  
autrui



- Merci de bien surveiller l'apparition de symptômes chez votre enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (elle doit être inférieure à 38°, sinon l'accueil à l'école sera proscrit)
- Sauf raisons impératives, l'accès aux familles dans l'enceinte de l'école ne sera pas autorisé afin de continuer à limiter les flux. Cet éventuel accès sera conditionné au port du masque
- Seuls les parents des enfants de petite section pourront entrer dans la classe **les 2 premières semaines**. Cet accès sera conditionné au port du masque.
- Les règles de distanciation sociale ne sont plus en vigueur pour les enfants de la maternelle au sein d'une même classe et les jeux collectifs sont de nouveau autorisés.

#### JOURS DE CLASSE :

- Les accueils d'élèves en classe se feront **les lundis, mardis, mercredis matins, jeudis et vendredis**, aux horaires définis ci-dessous. Le mercredi de 9H à 11H.

#### HORAIRES D'ACCUEIL ALAE :

- Accueil ALAE matin et soir (7h15-8h50 / 12h-14h00 / 16h30-18h45) **Accueil des familles sous le préau coté chemin blanc. Réservation obligatoire à l'ALAE via le portail famille.**
- Merci de **fournir le goûter** dans une boîte avec le nom de l'enfant, **pour ceux qui restent le soir**
- Pour le mercredi, accueil de 7h15 à 8h50, de 11h à 12h, de 12h à 13h30 et de 13h30 à 18h45**

## HORAIRES D'ACCUEIL ECOLE :

- **les horaires d'entrée en classe restent légèrement élargis afin de permettre aux différents groupes de ne pas se croiser, à savoir :**
  - de 8h50 à 9h05
  - à 12h
  - de 13H50 à 14H
  - de 16H30 à 16H35
  - Les mercredis matins, ouverture de 11h à 11h05

**MERCI de regarder ci-dessous le portail qui vous est attribué**

## ACCUEIL EN CLASSE MATERNELLE :

- les parents se dirigeront vers la porte de la classe de leur enfant **PAR L'EXTÉRIEUR**. Merci de suivre les marquages au sol suivants :
  - classe de PS -> portail avenue du Mont Frouzi et **flèches vertes**
  - classe de PS/MS (Marie-Pierre) -> portail avenue du Mont Frouzi et **flèches roses**
  - classe de MS/GS (Cécilia) -> portail du chemin blanc et **flèches orange**
  - classe de MS/GS (Véronique) -> portail du chemin blanc et **flèches bleues**
- **merci de respecter le portail attribué** et les distanciations sociales à ces moments-là (pas d'attroupements ni de discussions dans la cour de l'école)
- **Si vous avez 2 enfants à déposer**, choisissez une des portes proposées et les adultes de l'école amèneront l'autre enfant dans sa classe. **La porte de communication entre les deux cours sera condamnée.**

## RESTAURATION :

- **Les repas fonctionneront de manière habituelle avec inscription aux portes des classes tous les matins et non à la semaine. Merci de penser à prendre votre stylo.**
- **Pour les enfants qui fréquentent le périscolaire, ils seront inscrits à la cantine lors de leur arrivée à l'ALAE.**

## MESURES PRISES PAR L'ÉCOLE EN CAS DE SYMPTOMES :

- En cas de symptômes (page 52 du protocole initial), isolement immédiat de la personne (enfant ou adulte) avec un masque dédié (des masques pédiatriques seront fournis).
- Appel immédiat des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Nettoyage approfondi de la pièce où la personne a été isolée.
- Poursuite stricte des gestes barrière.

## MESURES PRISES PAR LA MAIRIE :

- Le nettoyage et la désinfection des espaces utilisés seront exécutés par le personnel communal, une fois par jour, selon les préconisations contenues dans le nouveau protocole sanitaire.
- Fourniture au personnel communal de masques, de gel et rappel des gestes barrière